



Ordre de Saint-Gabriel

Dossier de presse

Cérémonie d'adoubement des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Gabriel 4 novembre 2013 – Cercle Royal Gaulois

Le 4 novembre dernier s'est déroulée au Cercle Royal Gaulois (BRUXELLES) la Cérémonie d'adoubement des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Gabriel.

Ce sont ainsi près d'une vingtaine de Chevaliers et Dame d'Honneur qui ont été reçus dans l'Ordre, en provenance d'Allemagne, de Belgique, de France, de Grèce, de Suisse et de Côte d'Ivoire.

Des décorations (Croix du Mérite de l'Ordre de Saint-Gabriel) ont également été remises à quelques membres de l'Ordre.

Des personnalités qui œuvrent ou ont œuvrés dans des activités liées au développement international se sont vu également octroyer une distinction.

Ont ainsi été reçus au grade d'Officier :

- Son Excellence Monsieur Gert ANTSU, Ambassadeur d'Estonie en Belgique ;
- Monsieur François GLORIEUX, le Chef d'Orchestre mondialement connu ;
- Monsieur Denis MATHEN, Gouverneur de la Province de Namur.

Madame Natacha AMAL, la célèbre comédienne connue notamment pour son rôle du Procureur Elisabeth BROCHENE dans la série TV « Femmes de Loi », a été reçue au grade de Chevalier.

Les bénéfices de la soirée ont été versés au profit de l'association « Le 8^{ème} Jour », dont l'objectif est de proposer à des personnes ayant un handicap mental léger, trisomique ou autre, de vivre en autonomie dans des appartements groupés, sécurisés par la présence de personnes valides et solidaires habitant le même immeuble, et légèrement accompagnés par une équipe éducative.

Les œuvres de l'Ordre de Saint-Gabriel viennent également en appui à des projets humanitaires, comme la fourniture de matériel médical vers deux hôpitaux de Côte d'Ivoire et une nouvelle clinique en construction à Madagascar.

L'Ordre de Saint Gabriel est un ordre européen laïc, créé fin 2010, à l'initiative de Consuls honoraires accrédités dans différents pays (Autriche, Belgique, France, Hongrie, ...).

Inscrit dans la tradition des Ordres de Chevalerie médiévaux, l'Ordre de Saint Gabriel fonctionne sur les principes généraux d'Ordres contemporains, dont les statuts, exercices et associations sont reconnus dans de nombreux pays européens.

Sa devise est « Sic fulget virtus » (Ainsi brille la vertu).

Reconnu comme messenger de Dieu par les trois religions révélées, l'Archange Saint-Gabriel est également le saint patron des Diplomates. Sa fête est célébrée le 29 septembre.

Régit par une Charte Magistrale, l'Ordre de Saint-Gabriel est une organisation dont l'objectif est de promouvoir la paix et le développement dans le monde par l'action diplomatique, consulaire, humanitaire, sociale, caritative, culturelle et par l'élévation individuelle, tant dans la spiritualité que dans l'exercice professionnel.

Ouvert de droit aux membres et anciens membres des Corps Diplomatiques et Consulaires, l'Ordre de Saint Gabriel est étendu à tous les pays européens et hors d'Europe. Il a pour vocation d'accueillir les Diplomates, les Consuls ainsi que les personnalités ayant exercé dans le passé des fonctions diplomatiques ou consulaires, les responsables et représentants d' Etats, les membres de la société civile, religieux et militaires et les responsables d'ONG qui concourent par leurs actions à la paix, à l'épanouissement des libertés, au partage du savoir et des valeurs humanistes.

Selon une vision universelle de paix, de développement, de justice, de coopération et de prospérité, l'Ordre de Saint Gabriel promeut l'éminente dignité de l'homme. Plus concrètement, l'Ordre de Saint Gabriel favorise et supporte les actions individuelles ou collectives destinées aux pays les plus démunis.

L'Ordre de Saint Gabriel mène d'importantes actions caritatives, au travers de Chevaliers dits « Hospitaliers », constitués de médecins, de responsables d'ONG qui contribuent au développement de structures hospitalières en Afrique, en Amérique du Sud et également en Europe.

Loyauté, adhésion aux valeurs définies dans la Charte Magistrale de l'Ordre de Saint Gabriel, défense des objectifs de l'Ordre et fidélité aux engagements sont les devoirs des membres.

L'Ordre de Saint Gabriel est composé d'un Grand Magister, d'un Conseil Souverain et de Chapitres nationaux.

Le **Grand Magister de l'Ordre de Saint Gabriel** est chargé d'appliquer les décisions du Conseil Souverain. Il est composé d'un Grand Maître, d'un Grand Chancelier, d'un Connétable, d'un Grand Sénéchal, d'un Bailli Général et de Lieutenants Généraux (un par Chapitre). Il traite de toutes les questions relatives au fonctionnement de l'Ordre en Europe, propose des actions à entreprendre, met en place les projets décidés par le Conseil Souverain dans les domaines culturel, caritatif, social, humanitaire et diplomatique.

Le **Conseil Souverain** réunit les membres du Grand Magister ainsi que les Baillis et Sénéchaux nationaux, les Commandeurs, les Chevaliers et les Dames d'Honneur. Il constitue l'organe de décision suprême et traite des questions majeures de l'Ordre.

Les **Chapitres Nationaux** réunissent le Lieutenant Général, le Bailli, le Sénéchal, les Commandeurs, les Chevaliers et les Dames d'Honneur d'un pays spécifique et traite des questions relatives au fonctionnement de l'Ordre dans ce pays.

Le Chapitre de Belgique est composé de 6 Commanderies :

- Anvers-Limbourg ;
- Bruxelles-Brabant ;
- Flandres ;
- Hainaut ;
- Liège ;
- Namur-Luxembourg.

Enfin, l'Ordre de Saint Gabriel peut instaurer des partenariats avec d'autres Ordres, des ONG et autres organisations. C'est un organisme de droit privé dont le siège est établi à Bruxelles, et qui peut être transformé en association de droit international à la demande du Conseil Souverain.

Informations :

Ordre de Saint-Gabriel
Rue Philippe le Bon 58

1000 BRUXELLES



Les membres de l'Ordre avec les nouveaux adoubés.



Les membres du Chapitre de Belgique entourant le Grand Maître de l'Ordre le Comte Roland ROUX de BOUTECHOUX de CHAVANES, Consul honoraire de la Côte d'Ivoire



Le Grand Maître de l'Ordre le Comte Roland ROUX de BOUTECHOUX de CHAVANES,
Consul honoraire de la Côte d'Ivoire, remet la décoration d'Officier du Mérite de l'Ordre
au Chef d'Orchestre François GLORIEUX



Le Grand Maître de l'Ordre le Comte Roland ROUX de BOUTECHOUX de CHAVANES,
Consul honoraire de la Côte d'Ivoire, remet la décoration d'Officier du Mérite de l'Ordre
à Son Excellence l'Ambassadeur d'Estonie Gert ANTSU



Le Grand Maître de l'Ordre le Comte Roland ROUX de BOUTECHOUX de CHAVANES, Consul honoraire de la Côte d'Ivoire, remet la décoration d'Officier du Mérite de l'Ordre au Gouverneur de la Province de Namur Denis MATHEN



Le Grand Maître de l'Ordre le Comte Roland ROUX de BOUTECHOUX de CHAVANES, Consul honoraire de la Côte d'Ivoire, remet la décoration de Chevalier du Mérite de l'Ordre à la comédienne Natacha AMAL



Adoubement des nouveaux Chevaliers helléniques par le Légat de Grèce Michel HADJIMANOLIS, Consul honoraire de Grèce (au centre)



Adoubement de nouveaux Chevaliers et Dame d'Honneur français par le Lieutenant-général de ce Chapitre Gérard BOSIO, Consul honoraire du Togo (à gauche)



Adoubement de nouveaux Chevaliers belges par le Lieutenant-général de ce Chapitre Alain van BELLINGEN, Consul honoraire d'Estonie (à gauche)



Le dîner donné pour l'occasion au Cercle Royal gaulois